



Séjour randonnée et tourisme à ANGERS Du 4 mai au 7 mai 2026



Randonneurs de la Vallée de l'Échelle
100 rue de la mairie - 16 410 BOUEX
Tél : 06 85 02 97 01
courriel : randonneursvalleche16@gmail.com
www.randonneurs-vallee-echelle.fr
Siret : 43434156600017-APE : 9312Z

NOTICE D'INFORMATION

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme N° IM 075 100 382
de la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre**
23 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine



Assurance RCP
WTW France - Département Sport Im-
meuble
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001
92814 Puteaux Tél.:09 72 72 01 19
[ffrandon-
nee@grassavoie.com](mailto:ffrandonnee@grassavoie.com)
Contrat
n°:41789295M/0002

Garantie financière:
GROUPAMA Assurance crédit&Caution1
32 rue de Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel33(0)149313131



Bouëx, le 10 juin 2025

*La sortie est ouverte aux adhérents des Randonneurs de la Vallée de l'Échelle,
inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FF Randonnée 2024/2025 avec assurance RC.*

Nombre de participants maxi : 40 –Chauffeur compris - Déplacements en autocar

Séjour 4 jours / 3 nuits orienté sur la pratique de la randonnée pédestre dans la région d'Angers

PROGRAMME

Jour 1 – LUN 4 : départ en bus à 7 h 30 - Arrivée Fontevraud vers 10 h – Visite de l'abbaye puis pique nique apporté par nous à Fontevraud . Vers 14 h mouvement vers le château de Brézé avec visite. Vers 16 h 30 mouvement vers Angers Bon Pasteur avec arrivée vers 17 / 17 h 30. Installation. Pot de bienvenue.

Jour 2 – MARD 5 : 9 h : Départ en bus vers Brissac-Quincé – rando 8/9 km – Pique-nique - Visite du château vers 14 h – Retour sur Angers vers 17 h

Jour 3 – MERC 6 : 9 h : départ à pied du Bon Pasteur et rando vers le lac de Maine 8 km - Pique nique et visite guidée du château et de la ville d'Angers dans l'après midi - Apéritif d'au revoir.

Jour 4 – JEU 7 : 9 h 30 départ du Bon Pasteur en bus. Visite et pique nique à Rochemenier puis reprise du bus et retour, arrivée vers 18 h 30.

HEBERGEMENT

Hôtel du Bon Pasteur - En pension complète avec pique nique fourni à midi. Hébergement de type hôtelier sur la base de 2 personnes par chambre.

Cet établissement s'inscrit dans une démarche de développement durable et contribue à la lutte contre le gaspillage. Aussi, nous vous remercions de prévoir pour vos pique-niques : un sac à dos, une gourde, deux boîtes hermétiques, votre gobelet et des couverts.

PRIX DU SEJOUR ET PAIEMENT

Le prix du séjour est **estimé à 440 €** pp

2

Payable en 3 fractions : **100 € d'acompte à la préinscription avant le 30 septembre 2025**
- 170 € le 30 novembre 2025
- 170 € le 15 mars 2026

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association des Randonneurs de la Vallée de l'Échelle, et remis à l'organisateur du séjour.

Ce prix comprend :

- ▶ L'hébergement en chambre sur la base de 2 personnes par logement
- ▶ La pension complète, ¼ vin inclus au dîner, du dîner du 1^{er} jour au pique nique du dernier jour
- ▶ Un apéritif de bienvenue
- ▶ Trois pique-niques ou panier-repas à midi
- ▶ Le voyage en autobus aller et retour, ainsi que les déplacements sur place
- ▶ La fourniture du linge de lit et de salle de bain, lits faits à l'arrivée, ménage en fin de séjour
- ▶ Les randos et toutes les visites incluses
- ▶ Le coût de l'immatriculation tourisme
- ▶ La taxe de séjour

Ne sont pas compris :

- ▶ Les assurances facultatives mais conseillées (annulation et interruption de séjour)
- ▶ D'une manière générale, les dépenses personnelles et tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

REVISION DU PRIX DU SÉJOUR : Le coût du séjour est établi sur des bases 2025. Il peut être révisé en cas de variation du prix du carburant notamment et du coût des prestations proposées.

PREINSCRIPTIONS

Les préinscriptions seront matérialisées par le dépôt d'un chèque de réservation **de 100 € avant le 15 septembre 2025.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 1^{er} novembre 2025.

En cas d'annulation, le remboursement des préinscriptions sera effectué par l'association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription qui sera rempli lors de la réunion de présentation dont la date sera fixée ultérieurement.

Vous aurez alors la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements de Bouëx à Angers aller et retour, se feront en autobus, ainsi que les déplacements sur place.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Si vous avez trouvé un (e) remplaçant (e), restitution intégrale des sommes versées
- Annulation sans remplaçant faite avant le 31 janvier 2026: retenue de 30 % du montant total du séjour
- Annulation sans remplaçant faite avant le 30 mars 2026 : retenue de 60 % du montant total du séjour
- Annulation sans remplaçant postérieure au 1^{er} avril 2026 : retenue de 100 % du montant total du séjour.



**Séjour randonnée et
tourisme à ANGERS
Du 4 mai au 7 mai
2026**



Randonneurs de la Vallée de l'Échelle

100 rue de la mairie - 16 410 BOUEX

Tél : 06 85 02 97 01

courriel : randonneursvalleche16@gmail.com

www.randonneurs-vallee-echelle.fr

Siret : 43434156600017-APE : 9312Z

NOTICE D'INFORMATION

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme N° IM 075 100 382

de la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

23 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine

- En cas d'annulation sans remplaçant, quelle que soit la date, conservation du montant individuel dû pour l'autobus, soit 67 € - tarif 2025.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pédestre pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser aux pulls, lunettes de soleil, crème solaire, bâtons de rando, imperméable ou cape genre poncho (pas de parapluie).

Le programme proposé est adaptable sur place, en fonction de la condition physique des composantes du groupe, des conditions climatiques et de la praticabilité des circuits au moment du séjour, l'ordre des journées pouvant être modifié sans préavis.

Une réunion des participants sera organisée à une date qui sera précisée ultérieurement.

Amicalement.

Guy Defontaine, organisateur du séjour

**Bulletin de préinscription
Séjour à Angers du 04 mai au 07 mai 2026**

à retourner, **avant le 15 septembre 2025** accompagnée d'un chèque de réservation de **100 € par personne**
à :

*RANDONNEURS DE LA VALLEE DE L'ECHELLE –100 rue de mairie - 16410 Bouëx ou
Guy /Monique Defontaine - 313 rue de la basseville - 16410 Bouëx - tel 05 45 24 99 91 - 06 07 76 07 50*

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél _____ Courriel _____

–

Nbre de personnes _____ x 100 € = _____ € à l'ordre des RVE

Date et signature :